

# REGARD SUR

## EDITO...

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,  
L'année 2011 vient de s'achever sur fond de crise mondiale et nous voici en 2012. Mais que nous réserve cette nouvelle année, c'est bien la question que chacun de nous se pose.

Les derniers épisodes au niveau européen et la situation de la France dans cet ensemble nous font craindre le pire pour notre quotidien, surtout pour les plus fragiles.

J'aurais voulu avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés durant cette année 2011 et leurs proches, pour ceux qui sont malades ou dans la détresse.

Cette année 2012 nous demandera encore plus de vigilance, de rigueur, concernant nos investissements car leurs financements seront encore plus difficiles à obtenir.

L'année 2011 aura été riche en activités pour le Conseil Municipal, en particulier vers les jeunes avec le développement des nouvelles technologies. Après le renouvellement du parc des ordinateurs, ce sont des tableaux blancs interactifs qui vont être prochainement livrés dans les classes primaires. La première partie de la nouvelle crèche halte-garderie « les Galopins » a pu être terminée le 3 janvier, c'est un espace fonctionnel et agréable pour nos bambins et les personnes qui y travaillent.

La révision du Plan Local d'Urbanisme et le passage en commission des sites et paysages vont permettre en 2012 de lancer la zone intercommunale de Err/Saillagouse dans le cadre de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne.

La bibliothèque, installée au cœur du village, est intégrée au futur Espace Culturel Jordi Pere Cerdà ; cet ensemble sera restructuré.

Mais les difficultés rencontrées par notre territoire dans les secteurs primordiaux comme les activités liées à la neige, à la santé, ne pourront trouver de solution que dans une démarche de solidarité, de mutualisation, de volonté affirmée de travailler ensemble dans le cadre d'une intercommunalité de projets, d'une intercommunalité de proximité et de services aux populations et aux communes.

Lors des vœux du 31 janvier, j'aurai l'occasion de développer les ambitions de notre équipe municipale. Vous souhaitant de belles promenades autour des plans d'eau, je vous présente, à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour 2012.

Feliç any 2012 a tots, bonne année 2012 à tous

*Georges ARMENGOL,  
Maire de Saillagouse,  
Conseiller Général*



# SAILLAGOUSE

Mairie de SAILLAGOUSE - Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE - Tel. 04 68 04 72 89 - Fax : 04 68 04 05 57 - mail : [mairie-saillagouse@wanadoo.fr](mailto:mairie-saillagouse@wanadoo.fr) - Site : [www.saillagouse.fr](http://www.saillagouse.fr)



## Meilleurs Vœux

# 2012



JANVIER 2012

# INFORMATIONS COMMUNALES...

Le personnel communal vous présente ses meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2012



## ■ PASSEPORTS NUMÉRIQUES

Comme vous le savez, la Mairie de Saillagouse est habilitée à enregistrer les demandes de passeport.

Depuis cet été, il n'est plus possible de réaliser les photos à la mairie. Celles-ci devront donc être faites soit chez un photographe, soit dans un photomaton et être fournies le jour du dépôt du dossier.

Rappel des pièces à fournir :

- L'imprimé de demande est à remplir en Mairie ou sur internet
- 2 photos d'identité
- Un justificatif de domicile (EDF, facture téléphone, eau...) original + copie
- Pièce d'identité (carte d'identité nationale périmée depuis moins de 2 ans ou passeport) original + copie
- Si la pièce d'identité est périmée depuis + de 2 ans il faut fournir un acte de naissance (récent)
- Timbres fiscaux ( 86 € pour adulte, 42 € pour les enfants de + 15 ans, 17 € pour les enfants de - 15 ans)
- Pour les enfants mineurs : une copie intégrale de naissance de l'enfant et la pièce d'identité du parent qui a l'autorité parentale
- Pour une perte : il faut fournir une déclaration (imprimé en mairie)

## ■ ACQUISITION DE LA NATIONALITÉ FRANÇAISE



### Du nouveau

A compter du 1er janvier 2012, le candidat à la nationalité française devra prouver qu'il maîtrise le français au niveau « B1 Oral », soit par un diplôme, soit par une attestation.

Ce niveau correspond à celui acquis en fin de scolarité obligatoire. Il permet de vivre de façon normale dans le pays et de participer à des conversations simples.

Le candidat devra donc fournir :

- soit un diplôme français, de niveau supérieur ou égal au brevet des collèges
- soit un diplôme d'études en langue française (DELF) de niveau B1
- soit une attestation délivrée par un organisme labellisé « Français Langue d'Intégration » (FLI) ou par un organisme agréé.

## ■ SCRUTINS 2012

En 2012, les électrices et électeurs seront appelés devant les urnes pour deux élections :

Election présidentielle : les dimanches 22 avril et 6 mai

Elections législatives : les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Afin d'organiser au mieux ces élections, le gouvernement a décidé de prévoir une refonte des listes électorales.

Ainsi, tous les électeurs et électrices recevront une nouvelle carte d'électeur dans le courant du mois de mars 2012.

Listes électorales 2012 :

Nombre d'électeurs inscrits au 10 janvier 2012 :

Liste générale : 781 - Liste européenne : 15 - Liste municipale : 28

## ■ ETAT CIVIL

### ■ NAISSANCES

**La cigogne est passée ! Bienvenue à :**

GUILLEMET Eden; GAUDOUX Léna; WEISS-VERGES Amandine  
NAVARRA-PETIT Marius; PACOUIL Timothée; ANDRIES Nathan; DIAZ-SANCHEZ L.

**A l'occasion du parrainage républicain de Nina, M. et Mme Cozzo ont remis un don pour les œuvres de la mairie. Merci à eux**

### ■ MARIAGES

**Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :**

ALBERT Jérôme et CHANTRIER Nathalie (merci aux mariés pour le don remis à l'occasion de leur mariage)

TAILLANT Olivier et GONZALEZ Corinne; TRAVERS Sébastien et RIGOLA Raphaële

BALLESTER Eric et PALACIN Jacqueline; RANNOU Eric et VIDAL Marie

EMPORIO Davy et EJAZ Priscillia

### ■ DECES

**Une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés :**

**Résidents sur la commune... ou proches de nous.**

PERALS Dolorès; CHABART Jacques; CAYROL Antoine; de MAURY Jean

DOMENECH Raymond; PAYROTO Joseph; SURJUS née AUTET Amélie

SENTENAC née BATAILLE Colette

## ■ RECENSEMENT MILITAIRE



Il est rappelé que tous les jeunes, garçons et filles, de nationalité française, doivent se faire recenser en mairie dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les trois mois qui suivent leur date anniversaire.

Pour cela, ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile. Une « attestation de recensement » sera délivrée par le maire. Dans l'année de leurs 17 ans, ils seront convoqués pour participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. A l'issue de cette journée, un « certificat de participation » leur sera délivré.

Ce document est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire ou passer des examens et concours.

## ■ SERVICES

### Eau et assainissement

Les services de la Régie de Distribution des Eaux de la Haute Vallée du Sègre sont à votre disposition 24h/24 et 365 jours/an en téléphonant au 04.68.04.34.98. Entre 17 h et 8 h, les samedis, dimanches et jours fériés, merci de bien vouloir limiter vos appels aux problèmes techniques (coupure d'eau, égout bouché).

**La Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne met à votre disposition un numéro pour vous informer :**

- Pôle touristique au 04.68.04.15.47 pour tout renseignement sur les hébergements, les activités, les sites...

LA POSTE



## ■ DISTRIBUTION DU COURRIER

Afin d'éviter tout retour de courrier et permettre une distribution efficace, il est rappelé que tout logement doit disposer d'une boîte aux lettres avec l'inscription lisible du nom de l'habitant.

Dans le cas où la boîte aux lettres ne porterait aucune indication, le courrier ne pourrait être remis.

En outre, vous pouvez déposer votre courrier jusqu'à 14h45 au Centre de Tri Postal situé sur la Zone d'Activités de Saillagouse.



Inauguration de l'Agence BANQUE POPULAIRE à Saillagouse - Le 6 juin 2011



Le 18 novembre 2011, le Centre de Tri Postal fête ses « 1 an » dans les nouveaux locaux à Saillagouse



## ■ CENTRE DE VOL EN MONTAGNE

Bienvenue au Capitaine LACAMBRE qui remplace notre ami le Capitaine Pialat, qui vient de faire valoir ses droits à la retraite.

## ■ RAPPEL:

Les jours de marché sont le mercredi et le dimanche.

## ■ RAMASSAGE DES MONTRES

Nous rappelons que les montres sont à déposer uniquement le 1er jeudi de chaque mois près des containers. Merci de bien vouloir contacter la mairie auparavant.

## ■ COUPE DE BOIS

Comme chaque année, une liste pour les coupes de bois est ouverte en mairie, si vous êtes intéressés, il vous suffit de venir vous y inscrire en laissant votre nom et numéro de téléphone ; les services de la mairie vous contacteront lorsque l'Office National des Forêts aura déterminé les lots à couper.

## ■ 1 CONTAINER BRÛLÉ = 200 €

La commune, au travers du SIVM de la Haute Vallée du Sègre s'est inscrite depuis plusieurs années dans une démarche de tri sélectif et vous a sollicité afin d'améliorer encore plus les conditions de tri. Beaucoup d'entre vous ont pris en compte cette nouvelle manière de traitement des déchets. Nous vous en remercions et vous encourageons à continuer ; votre engagement permet de contribuer à l'amélioration de notre environnement et de diminuer le coût du traitement des déchets ménagers. Malheureusement, certains n'ont pas encore les bons réflexes, mettant ainsi en péril toute l'action citoyenne acceptée par la grande majorité. Ce sont ainsi 3 à 4 containers qui, chaque année, partent en fumée, soit 3 à 4 fois 200 € ! Il est donc une nouvelle fois rappelé qu'il est formellement interdit de déverser des cendres ou braises chaudes dans les containers.



## ■ CONCOURS VILLAGES FLEURIS & MAISONS FLEURIES

Dans le cadre du Concours Départemental des Maisons Fleuries, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales a attribué des prix à deux de nos concitoyens. Il s'agit de Véronique ROCA qui a obtenu le 12<sup>ème</sup> prix départemental dans la catégorie « Façades, balcons et pas de porte » et de M. et M<sup>me</sup> Franck MORENO qui ont obtenu le 7<sup>ème</sup> prix départemental dans la catégorie « Jardins ». Nous leur adressons nos très sincères félicitations pour l'intérêt qu'ils portent au cadre de vie saillagousain et surtout pour leur participation à la qualité et à l'embellissement de notre village. Dans un même temps, la commune de Saillagouse a obtenu le 3<sup>ème</sup> prix départemental dans la catégorie de plus de 1.000 habitants et est proposée pour la sélection régionale 2012 en vue de l'obtention d'un label « Ville Fleurie de France ». Cette distinction n'aurait pas été possible sans le travail de nos services techniques qui, chaque année, mettent tout en œuvre pour que Saillagouse soit accueillant, propre, coloré et bien entretenu. Qu'ils en soient ici félicités. D'autant plus que bien souvent, ils doivent remettre en état certains espaces ou plantations dégradés par des personnes peu scrupuleuses (vol de fleurs ou de jardinières, arrachage de compositions...).



# LA VIE ASSOCIATIVE...

## ■ AAPPMA LA TRUITE DU SEGRE

Le 19 juin 2011 le Plan d'eau de Saillagouse accueillait son deuxième concours de pêche. Pour cette manifestation, la Fédération de Pêche des P.O. a effectué un déversement de 50 kgs de truites, organisé par l'association « La Truite du Sègre », trente pêcheurs de tous âges se sont inscrits. Après quelques heures de pêche, 240 truites ont été ramenées sur le bord du Plan d'eau, sous les yeux attentifs de nos deux nouveaux gardes-pêche Monsieur Michel Caballero et Monsieur Frédéric Vergnes. Faute d'une très grosse prise exceptionnelle cette année, aucun pêcheur n'est venu inscrire son nom sur le planxot de l'association, il faut le dire cela se mérite. A l'issue de son concours, « La Truite du Sègre » a récompensé les adultes et les jeunes de moins de 14 ans.

**Concours -14ans :** 1<sup>er</sup> Inan Assya; 2<sup>ème</sup> Hugo Casals; 3<sup>ème</sup> Etan Ponsaillé; tous les autres enfants participant au concours ont été récompensés.

**Concours adultes :** 1<sup>er</sup> Pierre Gaubert; 2<sup>ème</sup> Alain Filhol; 3<sup>ème</sup> Alexandra Teres.

Clin d'œil de « La Truite du Sègre », un lot spécial a été remis à la plus petite pêche Raymond Barbier.

Dans la bonne humeur, un apéritif offert par la mairie de Saillagouse et « La Truite du Sègre » est venu clôturer cette belle matinée de pêche.



## ■ ACCA SAILLAGOUSE

L'été dernier, les chasseurs de Saillagouse se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle, répondant à l'appel de leur Président, Monsieur Jean-Luc PLANES.



Jean-Luc anima la réunion avec la passion que nous lui connaissons tous et, après en avoir terminé avec les différents ordres du jour et formalités, annonça son souhait de ne pas reconduire son mandat de Président.

Ce qui m'amène à me présenter à vous aujourd'hui, en tant que nouveau Président de l'association des chasseurs de Saillagouse.

Je tiens tout d'abord à saluer Jean-Luc Planes et à lui témoigner mon amitié et mon profond respect, pour plus de quinze années passées à la tête de l'Association, au cours desquelles il a imposé le respect par la connaissance du terrain et de la faune sauvage. Son enthousiasme, son sens du partage faisant de lui, non seulement un chasseur reconnu bien au-delà des limites de la Cerdagne, mais tout simplement un homme qu'il est agréable de côtoyer.

Jean-Luc est maintenant encore plus disponible pour faire découvrir nos montagnes aux chasseurs passionnés de France et d'ailleurs et pour promouvoir notre région grâce à sa passion de la chasse et à ses talents de restaurateur.

« A très bientôt Jean-Luc pour encore de belles parties de chasse !!! »  
Je remercie les membres du bureau et le chef de battue pour leurs implications au quotidien.

J'adresse mes amitiés aux chasseurs des villages voisins, en souhaitant que nous puissions faire plus ample connaissance.

Au nom des chasseurs de SAILLAGOUSE, je souhaite remercier tout particulièrement Monsieur le Maire Georges Armengol, ainsi que les membres du conseil municipal qui, en mettant un local au cœur du village à la disposition des chasseurs, contribue pleinement au maintien de la vie associative de la commune.

Pour le rôle qui m'est confié aujourd'hui, je souhaite m'appliquer à perpétuer les traditions ancestrales que représente la chasse dans un milieu privilégié, parmi et avec les acteurs locaux de la vie rurale, en relevant le challenge du partage, de la convivialité et de la découverte.

*Meilleurs vœux de bonheur et de réussite.*

*Michel BARRIDA. Président de l'ACCA SAILLAGOUSE.*

## ■ CLUB LOISIRS CREATIFS

Le club Loisirs Créatifs poursuit son activité et invite toutes les personnes intéressées à s'y joindre.

Comme chaque année, il a organisé sa loterie en faveur du téléthon. Le club remercie tous les généreux donateurs pour la somme de 1.300 euros entièrement reversés à l'A.F.M

## ■ ASESE

La restauration de l'Eglise Sainte-Eugénie dans le style baroque, mise en œuvre par la mairie, arrive à son terme. La dernière étape est le remplacement des bancs vermoulus actuels. Votre soutien serait donc précieux pour finir de financer cette opération. Vos dons seront exclusivement destinés à cette acquisition.

Merci de les adresser à la trésorière de l'association  
Mme CARCASSONNE,  
12, rue des Jardins  
66800 SAILLAGOUSE,  
à l'ordre de L'A.S.E.S.E.



## ■ ASSOCIATION POR QUÉ NO ? POURQUOI PAS ?



Née le 6 août 2010, l'Association culturelle Pourquoi Pas/ Por que no / Per que no, souhaite partager avec le plus grand nombre sa passion pour les danses flamencó, sévillanes et les danses traditionnelles catalanes. Partager, s'enrichir et s'épanouir par la

pratique de ces danses, à son rythme et selon sa personnalité, mais toujours dans la convivialité et la bonne humeur... Voilà ce que souhaite mener à bien notre association !

Aujourd'hui notre professeur Sivila Cassu enseigne ces danses à 43 adhérents, dont de jeunes enfants ainsi que des adultes, femmes et hommes confondus. Grâce au soutien des communes de Font-Romeu et de Saillagouse, nous proposons des cours tout au long de la semaine dans les salles mises à notre disposition dans ces deux villages. Nous les remercions chaleureusement pour leur implication et leurs sollicitations pour nous faire participer à différentes manifestations communales. Que vous soyez débutant ou confirmé, enfant, jeune ou adulte, homme ou femme, notre professeur Silvia Cassu et toute l'équipe bénévole partageront généreusement avec vous leur passion ! Bonne année à toutes et tous et à bientôt pour de nouveaux pas de danse!

**LES 8 ET 10 JUIN 2012,**

**VOUS POURREZ DÉCOUVRIR LE TRAVAIL RÉALISÉ  
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE LORS DE NOTRE GALA.**

Contacts : pourquoiipasporqueno@gmail.com  
04.68.04.06.23/06.45.51.51.53



# LE TISSU ECONOMIQUE ET SOCIAL...

## ■ UN TISSU ECONOMIQUE QUI BOUGE



- ➔ Pour vos courses, le SPAR a ouvert ses portes le 5 novembre en remplacement de l'enseigne ECOMARCHE. Lors de l'inauguration le 4 novembre, Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux gérants : M et Mme Braud. Un point chaud est aussi disponible entre le magasin SPAR et la Maison de la Presse, géré par M. Rougé.
- ➔ Pour un moment de détente ou entre amis, Monsieur Julia vous accueille au Diabolo depuis la fin de l'été (à l'ancien Boléro), 18 avenue des Comtes de Cerdagne. Il vous propose aussi des soirées spéciales « Rugby », « Karaoké », « cartes »...
- ➔ Cordonnerie Serge CAILLOUS, ressemelages, réparations sacs à dos et tout autre article. Contact : 06.81.59.18.64.
- ➔ Le Chalet des Pizza ouvrira ses portes Place de Cerdagne courant janvier 2012. 06.01.09.79.16.
- ➔ Pour vos terrassements, votre maçonnerie, vos couvertures ou clôtures vous pourrez désormais contacter Puig et Dos Santos Constructions au 04.68.04.43.32.



- ➔ Mlle ABADIA Alexandra s'est installée comme podologue pédicure, 2 rue du Puigmal 06.04.65.33.10

## ■ CINÉMA CULTURE ET LOISIRS

Nous rappelons que le Cinéma de Saillagouse propose deux séances par semaine tout au long de l'année, les lundi et vendredi à 18 h 30 si c'est un film pour enfants ou à 21 heures ; une séance



supplémentaire est mise en place pendant les vacances scolaires le mercredi à 18 h 30 ou à 21 heures. Les programmes sont à disposition à l'entrée du cinéma ou dans les différents commerces de la commune ainsi qu'à l'accueil de la Mairie. Rappelons que la Salle de cinéma Culture et Loisirs se situe sur la RN116, face à la laverie automatique.

Pour consulter le programme de cinéma vous pouvez consulter le site :

[www.terresromanes.fr/cinemas](http://www.terresromanes.fr/cinemas)



## ■ UN TISSU SOCIAL QUI EVOLUE

### Espace Culturel JORDI PERE CERDA se dessine...

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient les bénévoles de la bibliothèque : Mesdames Bataille et Carcassonne ainsi que Mesdames Perez Michèle, Inglès Montserrat, Anne-Marie Blain... durant de nombreuses décennies elles y ont consacré de leur temps libre.

Aujourd'hui la bibliothèque se situe à l'espace Jordi Pere Cerdà, des bénévoles vous accueillent tous les mercredis de 16 h à 18 h.

Si vous souhaitez, vous aussi, participer à la vie de la bibliothèque n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



En 2012-2013 ce site au cœur du village va se transformer et devenir l'espace culturel Jordi Pere Cerdà en l'honneur du poète dramaturge romancier disparu récemment.

Il accueille définitivement la bibliothèque, média

thèque, vidéothèque, véritable levier de la lecture publique. Elle travaillera en liaison étroite avec la communauté scolaire, et sera un lieu où proximité rime avec convivialité.

### Cet espace comprendra en outre :

- 85 m<sup>2</sup> de lecture et de places assises pour travailler sur place.
- un auditorium de 100 places, avec le matériel vidéo moderne
- un espace d'exposition mural.

Cette transformation est devenue urgente au regard de l'évolution du cinéma vers le numérique (difficultés à transformer les locaux actuels pour cette activité, plus de 500.000 euros en raison de la structure du bâtiment).

- Février 2012 : présentation du permis de construire
- courant mars : demandes de subvention
- fin 2012, début 2013 : travaux prévus (en fonction de l'obtention des subventions)



L'espace détente de la Prade s'enorgueillit de deux sculptures.



# UNE GÉNÉRATION D'HOMMES QUI ONT MARQUÉ NOTRE COMMUNE, NOTRE TERRITOIRE... S'EN VA. APRÈS JEAN GEREMIAS QUI NOUS A QUITTÉ EN DEBUT 2011

## JORDI PERE CERDA

Jordi Pere Cerdà s'en est allé le 11 septembre 2011 en cheminant, discrètement, vers les « Terres Altes » en nous laissant comme immense témoignage ses actions, son œuvre, son humanisme, son humilité.

Né à Saillagouse en 1921, il fut un

homme engagé, dans une vie marquée par les événements de 1936 avec la guerre civile espagnole et de 1939-1945.



Engagé dans la résistance contre l'ennemi, il est cité dans le livre du colonel Rémy « la ligne de démarcation ».

Homme de caractère, déterminé dans la défense de ses idées humanitaires, il s'inscrit « à pleines lettres et à pleine voix » dans la vie littéraire, dans l'expression et la défense de la culture catalane, de la liberté, de la fraternité. Dans son œuvre, Saillagouse et sa terre de Cerdagne l'ont inspiré largement ; j'en veux pour preuve « El rei de Védryngans », « els mosos del Mas Rondole », « les Dones de Llo », « Passos estrets per terras altes »... mais pour cet écrivain, son imaginaire cristallisait les sujets engagés ou militants politiques « Quatre femmes et le soleil », « El Mon » ou « Paraula Fonda ».

Au-delà de son œuvre magistrale, avec Jordi Pere Cerdà, c'est un monument de culture qui s'est éteint et l'œuvre de ce géant de la littérature, de notre culture, restera à jamais gravée dans le « granit » de notre Cerdagne, de notre histoire.

Merci à Jordi Pere Cerdà, notre ami à tous.

*Georges ARMENGOL,  
Maire de Saillagouse*

*Conseiller Général du canton de Saillagouse*

## Le roi de Védryngans (extrait de « El Món »)

Le Roi de Védryngans  
Est Roi de pauvreté ;  
La Reine à ses côtés  
Tremble comme la branche  
Qui pend du peuplier.

Il labore la terre cerdane  
Sa capote étoilée  
Fait miroir à la plaine  
Et ses carrés de blé.

La Reine seule file  
A la clarté du feu,  
Des bures de toisons  
D'un troupeau tout petit  
Qui bêle au bercail.

Le fils est facteur  
Dans Paris grande ville ;  
Il n'a plus les sillons  
Où l'argile qui saigne  
Se pétrit comme blé.

Son corps n'est plus plié  
A suivre son araire  
Ses gros sabots aux pieds ;  
L'aiguillon comme sceptre  
Empoigné dans sa main.

Le Roi de Védryngans  
Est Roi de pauvreté.  
La Reine à ses côtés  
Tremble comme la branche  
Qui pend du peuplier.

## El rei de Védryngans (« El Món »)

El rei de Védryngans  
Es rei de sa pobresa ;  
La reina, al seu costat  
Tremola com la branca  
Que penja del pollanc.

Llaura terra cerdana  
El capot trossejat  
D'un estol de pedaços,  
El fa assemblar a la plana  
Amb sos quadrats de blat.

I la reina cabdella,  
En el llumet del foc,  
Les madeixes burelles  
D'un petit escamot  
Qui a l'establia bela.

El seu fill és carter  
Dins París, la gran vila ;  
No trepitja els llaurats  
On sangeja l'argila  
Que es pasta com el blat.

No té el seu cos blegat  
A seguir al pas l'arada,  
Fusta de pi als esclops  
Il el ceptre d'agullada  
Empunyat per la mà.

El rei de Védryngans  
Es rei de sa pobresa ;  
La reina, tremolant,  
Sembla una branca seca  
Que penja del pollanc.

## JEAN DE MAURY

Jean de Maury était né à Saillagouse le 27 décembre 1919 dans une famille de propriétaires agriculteurs. Il vient de nous quitter à l'âge de 92 ans.

Jean de Maury était une figure emblématique de Saillagouse et de la Cerdagne.

Marié à Julienne Oriol, ils exploitent ensemble le café bar hôtel familial dès 1941, puis construisent en 1962 l'établissement actuel situé sur la route nationale 116 qu'ils développent jusqu'en 1982 avec esprit d'entreprise et clairvoyance, avant de céder le fonds. Mais de Jean de Maury nous retiendrons aussi son engagement public et municipal.

Dès 1945, il est membre du Conseil Municipal de la République. Il sera conseiller municipal durant 44 ans, compagnon fidèle de M. Ester durant 35 ans, dont 1er adjoint durant 21 ans et Maire au décès de celui-ci de septembre 1992 à juin 1995. Ensuite, il décide de ne pas se représenter.

Grâce à ses qualités humaines, c'est un homme de dialogue, agréable, sensible, avec sa finesse naturelle, qui lui ont permis de se réaliser dans son rôle d'homme public durant 44 ans, devenant la pierre angulaire incontournable du Conseil Municipal de Saillagouse, Président du Syndicat d'Electrification, du Syndicat de Télévision, Président de la Société de Chasse et durant de nombreuses décennies, de la société de Pêche, du Lion's Club...

Merci Monsieur de Maury pour votre engagement dans la défense de notre terre de Cerdagne, de Saillagouse.



*Georges Armengol  
Maire, Conseiller Général.*

# MANIFESTATIONS, ...

## ■ CEREMONIE 11 NOVEMBRE

Cette année, le 11 novembre avait une saveur particulière puisque cette journée a permis de se souvenir, mais également de récompenser, d'honorer.

Ainsi, après un hommage ému à notre célèbre saillagousain Jordi Pere Cerdà, le Conseil Municipal a tenu à féliciter Germain Malé, récipiendaire de la Médaille des Sociétés Musicales et Chorales, dûment accompagnée d'une lettre de félicitations de Monsieur le Ministre et de Monsieur le Préfet pour le dévouement et le professionnalisme dont il fait preuve depuis 40 ans en qualité de chef de chœur de la chorale catalane « Les Camilleres ».

Etaient aussi à l'honneur Mesdames Carcassonne et Bataille qui, durant de longues années, ont donné de leur temps pour s'occuper de la bibliothèque et recevoir les adhérents. Qu'elles en soient une nouvelle fois remerciées.

Cette journée a aussi été l'occasion d'honorer notre ami Tony Sanna, qui s'est dévoué, avec un engagement sans faille de 36 ans au service de la communauté de vie de la Vallée du Sègre dans le cadre du Centre de Secours. Mille mercis.

Journée aussi dédiée à un jeune saillagousain qui monte, qui monte, qui monte... NON ! qui court, qui tire, qui nage !

Il s'agit bien sûr de notre ami Nicolas Fayolle qui a décroché :

- la médaille de vice champion de France Cadet en pentathlon moderne
- sa qualification pour les championnats d'Europe
- et surtout un podium de vice champion du monde ! (devant les américains !)

Bravo Nicolas, on te fait confiance, la Cerdagne est bien représentée.

Et puis, pour finir en beauté une telle journée, le public a accueilli notre Miss Cerdagne Roussillon, Christelle Roca, qui aujourd'hui, a gagné sa place de Miss Prestige National 2012.

Le 8 janvier, en compagnie de Madame de Fontenay, elle a d'ailleurs rendu visite à ceux qui finalement, l'ont portée à la première place, les Cerdans.

Comme quoi, dans notre petite région de France, nous avons aussi des jeunes qui ont de nombreux talents, que le succès ne change pas et qui savent garder leur gentillesse.



## ■ ANIMATIONS





# Election Miss Cerdagne Roussillon...



*Christelle ROÇA, devenue ensuite Miss Prestige National à Divonne les Bains*



*Reçue en janvier 2012 à SAILLAGOUSE dans sa terre d'élection avec Madame de Fontenay*



# URBANISME - TRAVAUX...

## TAXE D'AMENAGEMENT

Jusqu'à présent, toute personne obtenant un permis de construire était soumise au versement de diverses taxes d'urbanisme :

- la Taxe Locale d'Équipement (TLE)
- la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS)
- la Taxe Départementale pour le Financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (TDCAUE)

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité de l'aménagement, une nouvelle taxe, dénommée Taxe d'Aménagement, se substitue à celles précédemment citées, à compter du 1er mars 2012.

Elle est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Cette taxe est constituée de deux parts, une part destinée aux communes et une part destinée au département. En ce qui concerne la part communale, le Conseil Municipal a décidé d'appliquer un taux de 3 %.

## REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Il est rappelé que, par délibération du 18 janvier 2010, le Conseil Municipal a décidé de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme, actuellement en vigueur.

Cette révision devrait faire l'objet d'une enquête publique dans le courant du 1er semestre 2012.

La population sera ainsi conviée à consulter les modifications proposées et pourra formuler son avis sur un registre.

## ■ EGLISE SAINTE EUGÉNIE

La restauration des chapelles du Rosaire et des Ames du Purgatoire est terminée. Après les soubassements du contour de l'église rétablis et repeints, c'est le sol qui vient d'être entièrement réhabilité par du granit et du chêne.



## ■ CRÈCHE HALTE GARDERIE LES GALOPINS

La première phase des travaux d'extension de la crèche halte garderie « les Galopins » est terminée depuis la fin de l'année et les enfants ont pu intégrer la nouvelle structure dès ce mois de janvier. Dès que la totalité du chantier sera livrée, ce sont ainsi 12 nouveaux petits bambins qui seront accueillis par l'équipe éducative.



# COMPTE ADMINISTRATIF 2011

## DEPENSES ET RECETTES

Fonctionnement  
Compte administratif  
1.943.901 €



Dépenses sur 100€

Charges générales		18€
Charges de personnel		20€
Autres charges de Gestion courante <i>Contribution aux organismes intercommunaux</i>		20€
Opération d'ordre <i>Amortissements, cessions</i>		7€
Intérêts		8€
Charges exceptionnelles		1€
<b>Excédent global</b>		<b>26€</b>



Recettes sur 100€

18€		Excédent reporté
41€		Impôts et taxes
19€		Dotation de l'Etat
19€		Autres produits de gestion courante <i>loyers...</i>
3€		Produits de Services <i>Produits financiers divers</i>



Investissement  
504.443 €



Remboursement capital: 183.690€  
PAE divers: 34.679€  
Aménagement bâtiments publics : 134.820€  
*dont aménagement de l'église: 90.801€*  
Acquisition de terrains: 76.019€  
Achat de matériel (Véhicule, école...): 41.196€  
Espace aquatique: 34.039€

Fonds TVA + TLE: 112.696€  
Opération d'ordre: 6.588€  
Subventions d'investissement: 37.569€  
Dépôt et cautionnement: 1.582€  
Immobilisation financière: 50.000€  
Virement section de fonctionnement: 296.008€

Auxquels investissements s'ajoutent:

Les travaux de voirie réalisés avec le Syndicat Mixte de Voirie: 180.000€ environ

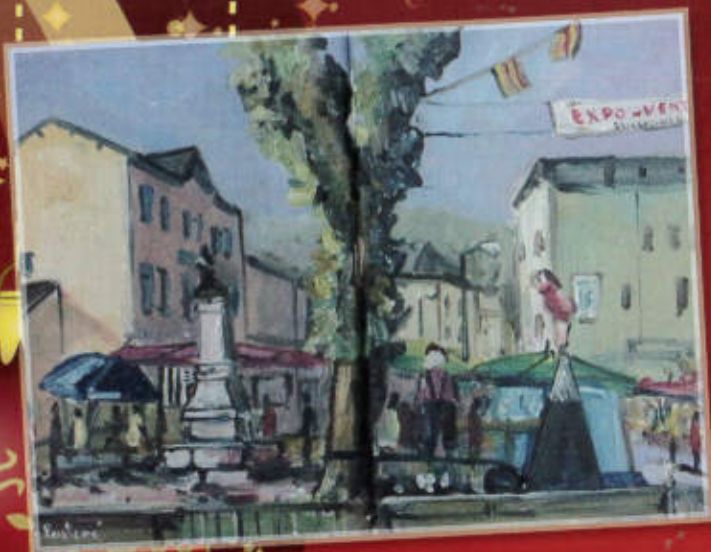
La réalisation de la crèche halte-garderie avec le SIVOM de la Haute Vallée su Sègre 1ère tranche: 250.000€ financement de la commune

Remarque:

Le compte administratif permet de constater une baisse des dépenses par rapport aux prévisions budgétaires basées sur 2010 de 22% et une augmentation des recettes de 14% provenant essentiellement de l'augmentation du nombre de foyers (+ 8% de contributions directes et de produits et services). Les dotations de l'état ne progressant que de 2%, et ne représentant plus que 19% des ressources.

Dans une démarche citoyenne l'investissement prévu au budget a été diminué et réalisé en fonction des subventions obtenues, se concentrant surtout sur le financement de la halte-garderie, la fin des travaux de l'église, l'aménagement de l'espace aquatique et la maîtrise du foncier.





*Le Maire de Saillagouse,  
Le Conseil Municipal, leurs collaborateurs,  
vous présentent leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année  
et vous convient à la traditionnelle cérémonie des voeux  
le mardi 31 janvier 2012 à 18h,  
Salle de la Mairie*

